# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 2 JUILLET 1867. — Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4. Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION HEBDOMADAIRE

Publiée le Mardi et le Samedi—Par an, $6; par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents la ligne pour chaque insertion.

Toutes annonces transitoires doit être payée d'avance.

Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.


NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 2 JUILLET.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

## VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le shérif—A la Bourse des Négociants et des Encanteurs: Quarante terrains situés dans le Deuxième District, dans l'îlet borné par les rues Douane, White, Bienville et Broad, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent. Aussi: trois terrains dans le Deuxième District, dans l'îlet borné par l'Avenue de Carrollton, les rues St. Louis, St. James et Conti. Aussi: un terrain dans le Premier District, avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans l'îlet borné par les rues Magasin, Jackson, Ste. Marie et St. Jacques. [illegible]

Par Hois, Blohm & Co.—A la salle d'encan rue de Chartres: Grande vente de marchandises sèches, parapluies et parasols, articles de fantaisie, &c., payables en billets de ville, au pair.

Par E. Roger & Co.—A leurs salles d'encan, marchandises sèches, étrangères et américaines.

Par C. E. Girardey & Co.—A 11 heures, au "Strong's Arcade," No 164 de la rue St Charles, entre les rues Perdido et Poydras, grande vente en succession de vins, whisky, liqueurs, cordiaux, whisky Bourbon et d'Irlande, rum Ste. Croix, absinthe, vermouth, &c.

Par Farrall & Spear—A 11 heures et demie, rue Dauphine, entre Douane et Bienville, un grand assortiment de meubles en acajou, pour salons, salle à manger et chambres à coucher, &c., et un piano.

Par Montgomery Bros & Co.—A leur salle d'encan vente régulière de meubles. Et aux écuries de P. Lanier, vente régulière de beaux chevaux, mulets, vaches laitières, buggies, wagons, etc.

Par O. Valsian—Au No. [illegible] de la rue Tchoupitoulas. Whisky.

Par Vincent & Co.—Marchandises sèches étrangères et du pays, de choix et de saison.

Par Montgomery Bros & Co.—Au coin des rues Magazin et Notre-Dame: Foin de choix.

Par D. E. Murphy—Sur la levée, au pied de la rue Lafayette: maïs en écorce; au No 47 de la rue des Magasins: saumon, vins, champagne.

Par J. P. Robinson—Aux Nos 48 et 51 de la rue Gravier: Farine, épaules, farine de maïs, whisky, champagne, tabac, etc.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 23, Vieille Levée.

ATTENTION.

☞ Les ventes à l'encan de ce jour, par le shérif, comprennent:

10—A 10 1/2 heures A. M., à son entrepôt No. [illegible] rue Jefferson, Deuxième District: Un lot de meubles et d'effets.

A midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale: Quarante terrains, avec les améliorations qui s'y trouvent, faisant face aux rues Bienville et Broad, Deuxième District.—Des terrains avec les bâtisses et améliorations, situés sur l'îlet borné par les rues Canal, entre Commune et Gravier, Premier District.—Trois terrains situés rue St-Louis, entre l'Avenue Carrollton et la rue St-James, Deuxième District.—Et la goëlette Victoria.

—A 5 heures P. M., au No 169 rue Etats, Premier District: Meubles et effets.

Pour les détails, voir aux annonces.

## Les Evénements de Querétaro.

[illegible] le protectorat en Angleterre; la mort de Louis XVI ne fit pas vivre la république en France; de même la mort de Maximilien ne fera vivre ni la république mexicaine ni même la nationalité des Mexicains, car cet assassinat juridique prouve, que de toutes les qualités qu'un peuple pourrait avoir il ne leur reste que la vanité de l'indépendance, sentiment assez nul quand il n'est pas allié à quelques autres vertus, seulement [illegible] chez les Mexicains et qui sent ne peut donner ni la paix, ni l'ordre, ni la puissance.

Quand on se demande ce qui a pu porter Juarez à laisser commettre un pareil assassinat, on ne trouve, en vérité, que la basse passion de la vengeance. Si le peuple mexicain n'était pas en état de comprendre que l'empire constitué par Maximilien était l'unique chance de salut qui restât à la nationalité mexicaine, Juarez n'a pas cette excuse. Ayant gouverné le pays, il devait connaître et l'incliner devant un régime qui avait pour but de soustraire ce même pays au joug de l'étranger.

En attaquant l'empire et en ameutant contre la partie d'hommes éclairés qui le soutenaient toutes les hordes indisciplinées et tous les bandits de la république, Juarez a-t-il pu penser que l'empire y succombait, le pays en serait plus libre, plus heureux et plus fort? [illegible] Maximilien [illegible] et de cet espoir, Juarez a-t-il pu penser qu'il [illegible] le prestige de la puissance et le respect du monde? Non, Juarez n'a rien pensé de cela; mais, [illegible] tous ceux qui l'entouraient, il voulait trancher du chef d'une [illegible] sa proie, de [illegible] l'occasion en sauvage et à [illegible] froidement le sort d'un homme dont il a [illegible] sa suprématie, à ses sordides ambitions.

Juarez a voulu aussi jeter un défi à l'Europe. Tranquille du côté des frontières américaines qu'on sait qu'il a trouvé un abri sûr, il a cru pouvoir impunément faire acte de force et d'arbitraire avec la conviction qu'aucune puissance européenne ne lui demanderait raison de ce lâche meurtre. Sans vouloir rechercher en ce moment ce qui peut y avoir de juste ou de faux dans les calculs de Juarez, nous dirons qu'il y a assez d'éléments de désordre et d'anarchie dans son pays pour qu'il y trouve sa punition et sa ruine, sans que l'Europe intervienne.

C'est par le crime d'un traître mexicain que Maximilien est tombé au pouvoir de Juarez, et ce dernier a exploité la trahison en homme qui n'entend pas les devoirs de la délicatesse. Les lauriers de Juarez à Querétaro n'étaient pas brillants, mais il les fera fleurir en les arrosant d'un sang impérial acheté à prix d'argent sous les murs de la ville, et il élève de pareils triomphateurs pour la gloire du commande-[illegible] [illegible] vaut l'autre à ses yeux, quand le but est atteint. Mais les traîtres, de leur nature, ne sont le [illegible] de personne. Juarez, en cette occasion en a trouvé un pour lui; au Mexique, les occasions de trahison abondent, et très probablement un autre traître fera de Juarez une autre victime, seulement, pour cette fois, ce ne sera pas la [illegible] innocent qui coulera.

Cette considération toute personnelle aurait dû arrêter Juarez, et s'il a passé outre, il faut qu'il ait [illegible] à ce sinistre parti par quelques influences sans contrôle. La [illegible] de M. Seward n'était pas de nature à opérer beaucoup d'effet en faveur de Maximilien, attendu que cette démarche ne pouvait pas être suivie de résultats. M. Seward a paru agir plutôt en homme obligé par les circonstances à [illegible] de courtoisie qu'en homme voulant spontanément épargner à l'humanité un crime inutile.

La véritable [illegible] d'empêcher n'était pas [illegible] [illegible]

---

Mexique [illegible] conquis en entier par l'armée française, à l'exception de quelques cantons [illegible] pays avait été complètement soumis. On [illegible] alors Juarez? Il était fugitif [illegible] permit de [illegible] guerillas [illegible] l'évacuation du pays par l'armée française; et cette évacuation qui l'a déterminée? N'est-ce pas l'insistance du gouvernement fédéral auprès de Napoléon? Ce n'est donc pas Juarez qui reconstruit le Mexique, mais bien le gouvernement américain qui ne paraît pas cependant devoir en retirer beaucoup de gratitude, si même beaucoup d'honneur, à en juger par les événements de Sisal où le pavillon américain a été foulé aux pieds.

Ajoutons à cela que l'armée française a effectué son départ ou plutôt que Napoléon ne l'avait annoncé et que depuis un an déjà cette armée ne combattait plus, le maréchal Bazaine, par ordre, sans doute, ayant renoncé à toute opération.

En faisant valoir ces considérations et puissantes, le ministre américain eût usé d'un droit moral parfaitement acquis, et s'il eût réclamé le noble prisonnier de Queretaro comme appartenant aux Etats-Unis et non au Mexique, il en eût eu le droit encore, car Maximilien est bien plus tombé sous les coups des Etats-Unis que sous les coups des Mexicains; et voilà deux fois que les Etats Unis prêtent les mêmes secours au même parti. En 1859, M. Buchanan épousa la cause libérale contre celle du parti conservateur et soutint Juarez contre Miramon et Marquez; dans ces dernières années, M. Seward a joué le même jeu contre Maximilien et toujours en faveur de ce même Juarez, qu'il sauve bien évidemment, lui et son parti, d'une ruine totale. Le gouvernement américain pouvait donc parler hautement; il pouvait réclamer, non par grâce, non par miséricorde, mais par justice, tous les prisonniers de Queretaro qui avaient combattu loyalement pour leur parti et que Juarez avait désignés comme victimes. Rien n'était plus facile au gouvernement américain que de prendre à temps cette louable initiative, et en prenant, il servait l'humanité sans nuire à la cause libérale: au contraire, les libéraux se fussent honorés plus tard d'y avoir cédé. Le gouvernement américain ne l'a pas fait. Nous le regrettons. Nous le regrettons autant pour ce gouvernement que pour Maximilien et ses compagnons d'armes, qui sont morts sans aucun doute en braves gens, dignes d'un meilleur sort.

PLUS DE DOUTE. — Quelques personnes révoltées de la nouvelle dont le télégraphe nous entretient depuis deux jours, s'étaient obstinées à conserver des doutes non sur la condamnation mais sur l'exécution de Maximilien. Ces doutes ne peuvent plus exister aujourd'hui; les deux dépêches qu'on lira dans notre bulletin télégraphique de ce matin y mettent malheureusement un terme.

L'une de ces dépêches est adressée de la Vera Cruz au département de la marine à Washington et l'autre à l'ambassadeur autrichien, et toutes les deux ajoutent que Juarez a refusé de remettre le corps de la victime au capitaine de la corvette autrichienne qui a touché à la Passe du Sud-Ouest uniquement pour transmettre par le télégraphe à son gouvernement cette triste, cette lamentable nouvelle.

Non seulement donc l'exécution de Maximilien est annoncée par deux dépêches venant de deux sources différentes, mais ces dépêches ajoutent encore une circonstance atroce à l'horreur de cette exécution. Voilà le début de Juarez dans la route qu'il suit pour arriver à Mexico, route sanglante et où son pied glissera.

EXTENSION [illegible] DE TEMPS.—Par un ordre spécial No. 80, dont un extrait seulement est publié, le général Sheridan annonce que le Président des Etats-Unis ayant exprimé l'opinion que le temps donné pour l'enregistrement des votants dans l'Etat de la Louisiane n'était pas assez long, ce temps est, par la présente, prolongé jusqu'à nouvel ordre.

Sur ce point le général Sheridan s'est décidé à se conformer à l'opinion du Président, d'assez mauvaise grâce il est vrai, mais cela importe peu aux citoyens retardataires. Reste l'autre point à décider, celui des conditions de capacité requises par la loi. A cet égard le général Sheridan n'a pas reçu d'ordre péremptoire, ou bien il passe outre de sa propre autorité. En tous cas, il est bien entendu avéré que le général se trouve et reste en pleine rébellion contre l'approbation donnée sans réserve par le Secrétaire de la guerre, M. Stanton, à l'article 13 du rapport de l'avocat général. Evidemment le général Sheridan n'a de confiance et de croyance que dans le Congrès et de respect que pour le Congrès. Il sera payé très probablement de retour. Touchante harmonie qui ne peut manquer de leur valoir à tous l'estime de la postérité.

DIVIDENDE.—La Compagnie du chemin de fer de Pontchartrain pourrait le cours de ses succès. On verra par une annonce insérée plus loin que le Bureau des Directeurs de cette compagnie a déclaré un dividende de cinq pour cent sur les bénéfices des derniers six mois; lequel dividende sera payé à partir du 6, au bureau de la Compagnie.

EXCURSION A MANDEVILLE. — Avis aux amateurs de cette jolie place de bain. Le Laura, bateau à vapeur élégant, rapide et sûr, partira le 4 juillet pour Mandeville, après l'arrivée au lac du train de Pontchartrain de 6 heures et demie du matin, et reviendra le soir de bonne heure. Il n'en coûtera que $2 pour aller et revenir. Vendredi le Laura ira à Covington.

## CHRONIQUE LOCALE.

FAITS DE POLICE.—James Carter, (c) accusé d'avoir volé $58 chez M. Wm Loyd, No 185, rue Baronne, a été renvoyé, par le recorder Ahern, devant la Première Cour de District.—Caution $250.

Geo. Harris, (c) accusé d'avoir assailli avec violence John Gaines, (c) au coin des rues Treme et Dolord, a été renvoyé devant la même Cour.

Chas. Davis, pour avoir fait du tapage dans un char de ville, dimanche rue du Canal, a été condamné à $20 d'amende ou à 30 jours de prison, à son choix.

Nombre de jeunes garçons ont été condamnés à une amende de $5 pour s'être baignés dans le nouveau bassin ou dans le fleuve.

Edward Byard, Mitchel, Reed, Jos. Washington et Chas. Ellis, tous, du couleur, ont été arrêtés dimanche, rue Franklin, pour s'être battus. Byard et Reed étaient armés de rasoirs.

FEU.—Dimanche, vers 9 heures du soir, le feu a pris dans un lot de vieux papiers et de chiffons près d'une cloison qui sépare les bâtisses portant les Nos 141 et 143, rue Carondelet, occupées respectivement par MM. Ovordeer et Mme Carter. Le feu ayant été découvert à son début, et l'alarme ayant été promptement donnée, les pompiers ont pu se rendre promptement maîtres de l'incendie et le dommage a été insignifiant.

FIÈVRE JAUNE.—Il y a eu, la semaine dernière, à la Nlle-Orléans, trois cas de fièvre jaune qui se sont terminés d'une manière fatale, et qui ont été rapportés officiellement au Bureau de Santé. John Dogherty, irlandais, âgé de 27 ans, est mort du 6 à l'hôpital. Henry A. Gilston, âgé de 16 ans, natif de New York, après avoir été traité par le docteur Folwell, a succombé aussi à la même maladie, et la troisième victime a été J. B. Bonouum, âgé de 40 ans, du Mississipi, qui avait reçu l'assistance du docteur Kirensteul.

RAPPORT MORTUAIRE.—Il y a eu 107 décès à la Nouvelle-Orléans pendant la semaine qui a expiré dimanche matin. 44 enfants sont morts au-dessous d'un an, et 17 entre un et dix ans. Sur ce nombre de 107 on compte 70 blancs et 30 noirs.

VOLS.—Des voleurs sont entrés dimanche matin chez M. C. V. Lagay, rue St. Pierre, No 150, et y ont pris des converts d'argent, deux grands vases et d'autres articles d'argent ou plaqués, le tout évalué à $300. Les converts étaient marqués: "C. V. L. E. L. F. E. T."

—[illegible] a volé aussi quelques pièces d'étoffe dans le magasin de M. [illegible], au coin des rues Orléans et Robinson. Les voleurs avaient pénétré dans l'intérieur par une fenêtre du second étage donnant sur la rue Robinson.

AFFAIRE BARKER.—Les vieux banquier après avoir résisté [illegible] demande de ses créanciers qui avaient fini par présenter à la justice une pétition pour qu'il fut mis en banqueroute suivant l'ancienne loi, la Cour Suprême n'ayant pas encore adressé les règles à suivre pour l'application de la nouvelle, a fini par se mettre en banqueroute lui-même, afin de profiter de la loi votée dans la dernière session. Mais alors une difficulté s'est élevée, celle de savoir qui paierait les frais de la première instance. Après de longs débats, les avocats de M. Barker ont consenti à faire passer ces frais sur les biens du banqueroutier et cet arrangement, ayant été devant la cour du juge Durell, est devenu judiciaire et définitif.

LES COMPTES DU SÉNATEUR WILSON.—Un comité de finance fera ce soir un rapport contraire au paiement de $362 05, montant des comptes du sénateur Wilson, pour louage de voitures et autres dépenses faites par lui, à la Nlle-Orléans, dans sa récente visite.

FILLE BLANCHE OUTRAGÉE PAR UN NÈGRE.—Amanda Burlington, fille blanche, âgée de 13 ans, dont l'occupation est de vendre des fleurs à de certaines heures de la soirée, a été hier en l'allée de force par un nègre dans un lot de terre vacant et menacée de mort si elle poussait un cri. Attaquée ainsi et brutalisée, la malheureuse n'a pu opposer qu'une résistance vaine, et le nègre en est venu à ses fins. Mais il a été arrêté.

COUR DE CIRCUIT DES ETATS-UNIS.—Juge Durell.—W. R. Whitaker, ex-assistant trésorier des Etats-Unis dans cette ville, a été arrêté hier devant cette Cour, sur une accusation par le grand juri de détournement de $600,000. M. Whitaker, on le rappelle, [illegible] avec [illegible] P. May [illegible] de la Première Banque Nationale [illegible] [illegible] la caution à $50,000.

---

## Banque Nationale de Cité.

On verra par le tableau suivant, représentant exactement la situation de la BANQUE NATIONALE DE CITÉ, que cette situation est excellente et qu'il serait fort à désirer qu'on put en dire autant de toutes les banques nationales des Etats-Unis.

Rapport trimestriel de l'Etat de la Banque Nationale de Cité de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, présenté dans la matinée du premier lundi de juillet 1867.

ACTIF.

| | | |
|---|---|---|
| Bons des Etats-Unis déposés au Trésor des Etats-Unis pour billets de circulation | | 500,000 00 |
| Prêts et escomptes | $ 187,912 18 | |
| Dette suspendue | 17,174 33 | |
| Dette des directeurs | 1,800 00 | |
| | | 206,887 93 |
| Lettres de change | | 150,364 85 |
| Surtirés | | 3,113 43 |
| Maison de banque | 17,874 81 | |
| Autres immeubles | 21,315 74 | |
| Ameublements et installations | 5,965 00 | |
| | | 45,155 55 |
| Dû par les banques et banquiers | | 65,192 50 |
| Comptant, Billets de E. U. | 353,769 19 | |
| Billets de circulation d'autres banques nationales | 10,550 00 | |
| Circulation fractionnelle | 1,172 05 | |
| Billets du Trésor | 8,515 00 | |
| Espèces | 12,351 87 | |
| | | 385,354 72 |
| | | 1,160,178 36 |

PASSIF.

| | | |
|---|---|---|
| Capital social payé | | 500,000 00 |
| Billets en circulation | | 395,000 00 |
| Dépôt individuels | | 338,933 83 |
| Dû aux banques et banquiers | | 125,585 72 |
| Dividende non payé | | 291 00 |
| Fonds de surplus | 29,119 70 | |
| Profits et pertes | 37,140 04 | |
| | | 66,559 83 |
| Dividende No 2 | | 15,000 00 |
| | | 1,160,178 36 |

Moi, Jules Cassard, caissier de la Banque Nationale de Cité de la Nouvelle-Orléans, je jure solennellement que l'état ci-dessus est vrai et correct.

JULES CASSARD, Caissier.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans.

Juré et signé devant moi ce 1er juillet 1867.

E. BOUNY, Notaire public.

## NOUVELLES DES PAROISSES.

— Dans notre numéro du 15 juin, dit le Sud, d'Iberville, nous avons signalé l'idée d'une convention à la Nouvelle-Orléans ou à Plaquemine, pour le mois prochain, — convention formée de délégués de tous les districts inondés de l'Etat. Nous sommes heureux de constater que la proposition a été accueillie avec faveur par la presse qui représente ces districts. Nous espérons que cette convention s'assemblera prochainement et que ses délibérations sortira un grand avantage pour les régions affligées du pays. Il est certain que toutes personnes, planteurs qui cultivent des terres exposées à l'inondation, doivent désormais veiller à leurs intérêts par elles-mêmes. Notre système actuel de levées a été un criminel échec, malgré le prétendu rapport de [illegible]. Ce système est totalement inefficace, surtout à cause de la querelle [illegible] de Sheridan et de Wells, — il semblerait que le produit des quatre millions d'obligations d'Etat, votés pour les levées, soit converti par les pouvoirs passés, présent et à venir, dans un but politique plutôt que dans l'intention de payer d'honnêtes entrepreneurs et de poursuivre des travaux impérieusement urgents.

" Pressons de nouveau le peuple et la presse de prendre les mesures nécessaires pour avoir quelque part et le plus tôt possible une convention de levées. Qu'on envoie les hommes les plus capables et les plus expérimentés, entre autres choses, il faudrait, envoyer à Washington une délégation de véritables hommes de levées pour y conférer avec les autorités compétentes et forcer leur conscience politique à le voir ailleurs que dans le fonds des levées, s'il est inévitable qu'elles volent."

—Le nombre des enregistrés s'élevait jeudi à environ 1,700 pour la paroisse St-Jean Baptiste.

ST. JACQUES.

On lit dans le Louisianais:

Dimanche, 16 juin, vers sept heures et demie, M. Prudent Descarreaux, l'un des résidents de la Longue Vue, paroisse St. Jacques, était assis avec sa femme et ses enfants dans la salle de l'étroite chambre de réception de sa demeure. La foudre tomba sur sa maison, descendit par la cheminée, et tua l'un de ses fils qui se tenait près de la table. Les autres membres de la famille furent renversés et [illegible] sans [illegible] M. Prudent Descarreaux était âgé de 43 ans, et père de cinq enfants.

—Jeudi soir, 20 mai 1867, l'enregistrement était comme suit: 114 blancs, 1,040 noirs.

—Dans un des orages qui ont éclaté ces jours derniers, la foudre a mis le feu à la sucrerie de l'habitation Valcour Aime, mais l'incendie a été promptement arrêté et les dommages sont peu considérables.

## Le Départ du Czar.

Le czar de Russie a quitté Paris dans l'après-midi du 11 juin. Dans quel sentiment a-t-il éloigné de cette ville où il a été accueilli avec une courtoisie si sympathique, et où il a été de plus, chaque jour, par les acclamations de la foule? Nous n'hésitons pas, dit la France, à répondre que ces sentiments ne peuvent être que ceux d'une franche et sincère amitié pour la France et pour son souverain.

L'acte insensé d'un fanatique que ses compatriotes eux-mêmes condamnent et flétrissent, n'a pu effacer, dans l'esprit élevé de l'empereur de Russie, les manifestations populaires qui ont pu montrer le souverain et le peuple de ce pays d'un commun accord dans les témoignages du respect au [illegible] hommages de l'opinion.

Nous ne saurions pas quelles résolutions le voyage qu'il vient de faire peut inspirer aux politiques de l'empereur Alexandre, mais le spectacle de ce qu'il a vu, l'attitude de la population, ses marques d'attention, lui ont certainement prouvé que la France est une démocratie puissante et ardente, qui a trouvé son expression dans l'empire et en qui [illegible] la sagesse du chef qu'elle a porté au pouvoir. Cette démocratie est [illegible] les tendres rivalités du 19e siècle, avec son esprit de charité et de rapprochement, elle efface volontiers le [illegible] de souvenirs du passé; elle pense [illegible] de son ingrat [illegible] nationale [illegible] grand [illegible] à ne songer qu'aux rapports amicaux qui peuvent rapprocher. Elle tient même compte [illegible] avec une confiance [illegible] les principes de justice qui doivent les rapports des gouvernements, à la satisfaction de intérêts qui peuvent assurer l'équilibre des Etats, l'entente des puissances et les garanties de la paix générale.

Dans la matinée du 11, Alexandre II s'est rendu au musée du Louvre, dont M. de Nieuwerkerke lui a fait les honneurs.

Les artistes n'ont pas quitté les salles du Louvre pendant la visite du souverain qui a paru s'intéresser vivement à leurs travaux.

Alexandre II s'est entretenu avec plusieurs d'entre eux, et il est fait indiquer les noms des auteurs des tableaux qui ont le plus [illegible]. Le czar avait manqué au gardien-chef d'[illegible] une jambe de bois, lui a demandé, avec intérêt, dans quelles circonstances il avait été mutilé.

—Par suite d'accident, sire, répondit le gardien.

—J'admirerais cela, répliqua le czar.

Le czar s'est ensuite rendu à la caserne Napoléon, où se trouvaient les soldats de la 20e de ligne.

Dès que les voitures furent signalées, les habitants de tous les quartiers traversés s'approchèrent et firent au czar l'accueil le plus chaleureux et sympathique. M. entra dans la caserne aux cris de Vive l'empereur de Russie! que les soldats répétaient avec un entrain remarquable.

L'empereur voulut tout voir, depuis les chambres jusqu'aux cuisines, s'informant des moindres détails de la vie intérieure du soldat avec une grande sollicitude, adressant des paroles les plus bienveillantes aux vieux troupiers.

En voyant sur des cellules les mots de salle de police et de prison, l'empereur pensa bien qu'elles ne devaient pas être complètement vides, et il demanda une levée générale des punitions, qui lui fut immédiatement accordée.

Au départ, l'enthousiasme général était à son comble, et les paroles qui s'étaient annoncées pendant cette assez longue visite, firent à S. M. une nouvelle, et chaude ovation. Le 14e et le 20e de ligne se rappelleront longtemps cette visite, et dans les casernes de la chambrée le nom du czar et du prince revendront souvent.

Les voitures reprirent ensuite le chemin de l'hôpital Lariboisière, qui avait été directement désigné par le czar.

M. Husson, directeur de l'assistance publique, et le directeur de la maison, prévenus à la hâte, attendaient l'empereur.

Alexandre II a voulu passer dans toutes les salles des malades des deux sexes, s'arrêtant aux lits des plus souffrants, et leur adressant de touchantes paroles de consolation et d'encouragement. Puis, après avoir visité la pharmacie, la chapelle, à la porte de laquelle se tenaient les aumôniers, l'empereur, satisfait de tout ce qu'il avait vu, s'est fait présenter la supérieure de l'hôpital et toutes les sœurs, auxquelles il a adressé ses félicitations; puis surtout, à ce de quatre-vingt-deux ans et qui, depuis plus de cinquante ans, est attachée au service des malades, a frappé son attention, et il l'a complimentée sur sa longue vie d'abnégation et de dévouement.

C'était la dernière visite que Sa Majesté faisait pendant son séjour à Paris.

A midi, des voitures attelées à la Daumont ont conduit, des Tuileries à la gare de Lyon, l'empereur de Russie, le roi de Prusse, l'empereur Napoléon, l'impératrice, le czarewitch, le prince Wladimir, la grande-duchesse Marie, le duc de Leuchtenberg, la princesse Eugénie de Leuchtenberg, le prince de Prusse, le prince Louis de Hesse, la princesse Alice de Hesse, le prince de Saxe-Weimar, le prince Frédéric de Hesse, le duc de Mecklembourg-Strélitz, la princesse Lucien Murat, le prince Joachim Murat, les aides de camp et les personnes de la suite des trois souverains.

Le comte de Bismarck, le prince Gortschakoff et le marquis de Moustier occupaient l'une des voitures.

A part l'escorte d'un peloton de cent-gardes et d'un détachement de chasseurs de la garde impériale, aucun appareil officiel n'a signalé le passage du cortège dans les rues de Rivoli et de Lyon. Pourtant l'affluence était considérable aux abords de l'Elysée et des Tuileries, où les illustres voyageurs ont été de nouveau l'objet de vives acclamations.

Reçues à la gare du boulevard Mazas par M. Talabot, directeur général du chemin de fer de Paris-Lyon et Méditerranée et plusieurs administrateurs dans un vaste salon improvisé, leurs Majestés et toutes les personnes de leur entourage ont été transportées rapidement au château de Fontainebleau. Les troupes de la garnison étaient rangées sur leur parcours de la gare au château, la ville était pavoisée et décorée comme aux jours de fête.

Les voitures de la cour qui attendaient à la gare ont conduit le cortège dans la forêt, dont les [illegible] de l'empereur ont pu admirer les sites, [illegible] [illegible]

L'empereur et l'impératrice expliquaient aux leurs hôtes [illegible] historique de chaque [illegible]

---

appartement du palais, que les rois de France choisirent fréquemment pour séjour.

Après cette visite rapide, mais qui a charmé les souverains de Russie et de Prusse, un lunch a été servi pour les cinquante convives.

Le train impérial a ramené le soir le cortège à la gare de Paris, d'où il s'est ensuite dirigé par le chemin de fer de ceinture vers la gare de l'Est. Les adieux des deux empereurs ont été très cordiaux, très touchants. Alexandre et Napoléon sont restés quelques minutes à l'écart, les mains étroitement serrées et ont échangé des paroles qui bien certainement n'étaient tout autres, que de banals compliments. Le czar et ses deux fils se sont rendus directement à Strasbourg, puis à Darmstadt, où ils ont passé deux jours. De là ils sont allés à Stuttgart, où ils ont séjourné quarante-huit heures.

L'empereur de Russie et les grands-ducs ont dû arriver le 16 à Berlin. Le roi de Prusse sera de retour dans sa capitale le 15, pour recevoir son auguste neveu.

Le général Lebœuf et les autres officiers des Tuileries attachés à la personne du czar à Paris, ont accompagné le souverain jusqu'à la frontière française.

## PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Exécution de Maximilien confirmée.

Son corps refusé par Juarez.

Télégramme du Capitaine autrichien.

Agitation intense dans les Cercles diplomatiques.

Universelle condamnation de l'acte à Washington

Le Congrès.

Un quorum douteux pour demain.

Procès de Surratt.

Hausse des fonds à New York.

Londres, 1er juillet au soir—Consolidés, 94¼. 5 20, 72 3/4.

Liverpool, 1er au soir—Le coton était plus facile à la clôture, mais les prix n'ont pas changé. Middling Upland 11 d. New Orleans 11 1/4. Vendu 10,000 balles.

Louisville, 1—Pas de vente de tabac. La rivière monte.

Cincinnati, 1—Farine inactive et un peu en baisse. Coton plat à 23 1/2. Porc ferme à $21. Jambons communs, 14. Saindoux inactif et nominal.

St Louis, 1—Tabac bien tenu. Coton calme à 23 pour le Middling. Farine très languissante et sans changement.

San Francisco, 30—Le steamer Montana est parti aujourd'hui avec $1,52,000 en espèces dont $1,150,000 pour New York.

Les Indiens continuent leurs déprédations dans l'Idaho.

Baltimore, 1—Farine sans changement. Sucre ferme.

Portsmouth, N. H., 1—Le contre-amiral Geo F. Pearson est mort aujourd'hui, à l'âge de 58 ans.

New York, 1—Farine inactive. Coton plat, vendu 900 balles à 26 1/2.

Washington, 1—Un extrait de la dépêche reçue au département de la marine, à la date du 25, de la Vera Cruz, signé par F. A. Roe, commandant, dit: Maximilien a été fusillé le 19. Son corps a été demandé par le capitaine autrichien, mais il a été refusé. La ville de Mexico est tombée le 20. Vera Cruz tient encore à cause de la fièvre étrangère. Les ordres de Diaz sont de n'accepter aucune reddition.

Weichman a achevé sa déposition. Le contre-interrogatoire a donné lieu à l'incident suivant: Le témoin s'est rappelé une remarque faite à table dans la matinée après l'assassinat: "La mort d'Abraham Lincoln n'a été rien de plus que la mort d'un nègre dans l'armée."—Question: Qui a dit cela?—Réponse: Surratt.—Question: Avez-vous dit cela au procès de l'assassinat?—Réponse: Non.—Question: Pourquoi?—Réponse: Parce que j'avais trop de sympathie pour la pauvre fille.—Question: Pourquoi alors le dites-vous maintenant?—Réponse: Parce que vous l'avez demandé. Le témoin a dit que la chasse et persécution des deux ans qu'on a faite contre lui.

Le Dr McMillen, chirurgien du navire par lequel Surratt a échappé du Canada, dit que Surratt craignait les détectives et racontait des choses merveilleuses sur des corps à Richmond et autres incidents, mais il n'a rien qui l'implique dans l'assassinat. Le témoignage de McMillen n'est pas achevé.

Boston, 1—Deux hommes accusés d'avoir mis en circulation de fausses pièces de vingt-cinq lorsque par l'une de cette ville a été arrêtés par la police, mais personne n'a été atteint.

Washington, 1—Greeley a comparu aujourd'hui devant le comité judiciaire et est retourné à New York. Son témoignage, dit-on, n'a pas été favorable au projet de la mise en accusation.

Le juge Wayne de la Cour Suprême est très malade.

Les 7.30, portant la date du 15 août 1864 seront convertis en 5-20. Les émissions de juin et de juillet ne sont pas encore convertibles.

Passe du Sud-Ouest, le 29 juin 1867. A l'ambassadeur autrichien, Washington, D. C.: Je viens d'entrer dans le fleuve pour vous faire savoir, par télégraphe, la condamnation et l'exécution de Maximilien. Le président Juarez refuse de livrer son corps.

Signé: GROELLER, Capitaine dans la marine autrichienne.

New York, 1er—Or 138 1/4.

Mobile, 1er—Vendu 300 balles. Marché calme. Middling 23 à 23 1/2. Peu d'offres. Reçu 261 balles.

Mobile, 1er—Cinq affranchis, nommés dans la police, ont été assermentés par le maire Horton.

Augusta, 1er—Coton inactif. Vendu 58 balles à 23.

Richmond, 1er—On a reçu aujourd'hui le premier envoi de blé nouveau.

Un meeting qui a eu lieu aujourd'hui, a été harangué par des citoyens notables. Ils ont pressé les citoyens d'aller se faire enregistrer en votant d'assurer une majorité de voix conservatrices affectées par la Constitution d'Alexandrie.

Les restes du général A. P. Hill ont été apportés en ville aujourd'hui et enterrés dans le cimetière de Holly Wood.

Savannah, 1—Coton calme. Vendu 127 balles à 22 1/2. Reçu 286.

Savannah, 1—Enregistrés aujourd'hui 59 blancs et 211 noirs.

Wilmington, 1—Pas de vente de coton. Pendant le mois de juin, 55 navires sont arrivés dans ce port, ou s'avançant en partie [illegible] de chargement que tous sont navires au [illegible] vé des cargaisons.

Charleston, 1er—Coton plat à 24. Vendu, 90 balles; reçu, 410.

Washington, 1er—Ce qui suit est extrait de la déposition du Dr McMillen. En approchant des côtes d'Irlande, Surratt m'appela derrière le compartiment de la roue et mettant la main sur son pistolet dans sa poche, me dit qu'il espérait vivre assez pour voir ou pourrait retourner et servir Andrew Johnson comme Abraham Lincoln avait été servi. Il dit en même temps que si un officier anglais essayait de l'arrêter, il ferait feu sur lui. Je lui dis que s'il le faisait il trouverait peu de pitié en Angleterre. Il me répondit qu'il n'ignorait pas cela, mais qu'il aimerait mieux être pendu par un juri anglais que par un juri yankee, et qu'il savait que s'il retournait aux Etats-Unis, il y serait pendu.

New York, 1—Argent facile de 5 à 6 pour cent, sur demande; et de 6 1/2 à 7 pour cent d'escompte. La Sous Trésorerie a payé aujourd'hui $3,255,000 en or pour intérêt sur la dette publique. Sterling tranquille. Les fonds étaient fermes à la clôture. Tout ce qui a été offert a été pris. Reçu à la Sous Trésorerie $5,253,000 et payé $3,400,000.

Washington, 1—Environ trente membres du Congrès sont arrivés. On ne regarde pas encore comme certain qu'il y ait un quorum mercredi à midi.

L'exécution de Maximilien qui est universellement condamnée a causé une agitation intense dans les cercles diplomatiques.

Dépêches d'Hier.

Rome, 30 juin—Les cérémonies religieuses, pour la célébration du 18 centième anniversaire du martyre de St. Pierre, et de la canonisation des martyrs de Japon, ont été un des plus pompeux spectacles dont les jours de Solution. Elles ont commencé par une illumination générale de la ville, St-Pierre resplendissant comme une grande église en feu. A 7 heures A. M., une grande procession de prélats, de prêtres, de moines et soldats, s'est rendu du Vatican à St. Pierre, le Pape étant porté sur son trône. La grande église était magnifiquement tendue de drapes d'or, de tapisseries d'argent, de peintures, et avec 200,000 mètres de soie cramoisie, du million de bougies éclairaient l'édifice.

Cent mille personnes sont dans l'église, y compris l'ex-roi de Naples, les ministres étrangers, 500 cardinaux, archevêques, évêques; des milliers de membres du clergé, de prêtres, frères, moines, religieuses et soldats, venus de toutes les parties du monde sont présents. Le Pape a célébré la messe grégorienne en latin et en grec. Il y a eu deux interruptions. Le feu a pris aux rideaux [illegible], mais il a été bien vite éteint. La splendeur du spectacle a rendu fou un individu qui s'est coupé la gorge. Le Pape a refusé d'employer l'église qui avait été entachée du sang d'un suicide.

Liszt a composé une nouvelle musique pour une grand'messe, musique accompagnée par des chœurs sur le dôme de St. Pierre et par le canon du château St. Angelo. Les cérémonies continueront une semaine.

Washington, 30 juin—Le ministre Campbell est à la Maison Blanche ce soir. Le ministre [illegible] est aux [illegible]. Il est impossible de connaître la substance de ses dépêches.

Il ne paraît pas douteux que Maximilien ait été exécuté le 19.

On doute beaucoup qu'il y ait un quorum mercredi prochain. Les démocrates ne se présenteront qu'après organisation. Quelques républicains conservateurs demandent la réunion du Congrès en juillet. Quelque vingt membres [illegible] [illegible]

---

St Louis, 30 juin—On dit qu'au fort Parker, le général Custar, avec peu de monde, a été cerné par une masse d'Indiens et qu'il a été tué. La nouvelle n'est pas authentique.

New York, 30 juin. — Arrivés, les steamers Montrey et Meade, de la Nlle Orléans.

Washington, 1er juillet—Le sultan de Turquie est arrivé hier à Paris.

On rapporte vaguement que le général Custar a été tué dans une attaque faite par les Indiens.

Greeley est devant le comité judiciaire aujourd'hui.

Le Cabinet aujourd'hui a une séance extraordinaire.

Les républicains auront un caucus demain soir. Ni le Président, ni les chefs de département n'auront de messages ou de rapports à moins qu'ils n'y soient invités.

Liverpool, 1 juillet, midi—Coton inactif, sans changement dans les prix.

Lisbonne, 1, 1 P. M.—La frégate à vapeur des Etats-Unis, Colorado est arrivée ici.

New-York, 1—Or 138 1/4. Coton plat à 26 1/2.

Passe du Sud-Ouest, 1—Arrivés dimanche, la barque française Cadichonne, en 57 jours de Bordeaux, avec un chargement général et 21 passagers. Montée à la remorque.

## Partie Remise.

Le fameux banquet offert à M. Jules Favre par la démocratie reconnaissante commence à passer à l'état de légende.

On sait qu'il avait été retardé par le manque de convives. Personne ne voulait en être, et la jeunesse des écoles invitée, moyennant vingt francs, à fournir ses jeunes et solides mâchoires, a trouvé le prix quelque peu élevé. Ces jeunes gens, qui dînent parfois à quatorze sous chez Grandin, rue Saint-Jacques, ont reculé devant ce sacrifice d'un louis fait sur l'autel de l'avocat démagogue et académicien. Et ils ont bien fait.

Pour vingt francs, on peut faire bien des choses, sans être obligé de les dépenser pour M. Jules Favre, ce qui serait une sottise, d'autant plus que l'exemple était parti de haut.

Me Allou, le bâtonnier de l'ordre des avocats, avait nettement refusé, et le barreau tout entier avait suivi son exemple.

D'un autre côté, MM. Dufaure et Berryer avaient décliné également l'invitation.

Ainsi pas d'avocats et pas d'académiciens et pas d'étudiants non plus.

On s'en était donc tenu, faute de mieux, à accepter M. Garnier Pagès, offert généreusement par son gendre, M. Dréo, et les autres députés de l'opposition.

Le nombre des convives était restreint; la qualité et la quantité ne péchaient pas par excès, mais enfin ils faisaient nombre et tout allait marcher pour le mieux, lorsque le hasard est venu se mêler à l'affaire et augmenter encore le guignon.

M. Jules Favre, le jour du banquet, a été pris d'une hémorragie nasale des plus sérieuses. Si le proverbe dit vrai, j'espère que c'est le mauvais sang qui est sorti — voilà pourquoi, probablement, M. Jules Favre n'est pas près de guérir.

Au moins s'il en sortait bon, doux, poli, affable, sincère, ce serait un grand résultat obtenu et je serais le premier à lui offrir mon appétit pour son malheureux banquet.

A l'heure qu'il est, les séides de M. Jules Favre font courir le bruit calomnieux que MM. Thiers et Guizot ont accepté le patronage de la petite fête.

Il n'y a pas un mot de vrai dans tout cela, et c'est tout simplement pour nous faire venir le dîner à la bouche.

Et dire qu'il y a à Paris tant de pauvres républicains, pauvres et affamés, qui meurent de faim! En voyant ce repas offert par la démocratie à des gens qui ne veulent pas le manger, ils vont pousser des soupirs, et tout en dînant autour du gymnase Triat, ce banquet est servi depuis huit jours et doivent serrer mélancoliquement d'un cran la boucle de leur pantalon.

Il y a comme cela à Paris des démocrates qui se donnent des banquets à vingt francs par tête, pendant que leurs clients meurent de faim.

Tout cela est d'un très bon exemple, et j'aurais tort de m'emporter contre ce qui la société des affaires.

Néanmoins, ce banquet restera comme un indice et comme un exemple.

M. Jules Favre, homme, comme il le dit lui-même, en qualité d'autocrate, à l'Académie, voit maintenant bien clair dans sa situation. On s'est servi de son petit talent sans jamais en faire profiter; on est enfin revenu du sentiment et de la moindre considération publique. Les gens bien élevés, les gens qui ont le sens de la conduite de la générale et retirent de lui, et le laissent tout seul.......... avec son banquet.

PAUL DE CASSAGNAC.

## BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 1er juillet.

Le mauvais temps a beaucoup nui aux affaires. Il s'est vendu très peu de sucre et de mélasse. Les articles qu'on recherche au détail. Les produits de l'Ouest n'ont guère été prêtés que de la arrivée. Le change sur la France dans vers leur fermeté. La demande de coton a été excessivement faible. Les acheteurs étaient en très petit nombre et les transactions ont pas excédé 350 balles. La plupart des avis de la veille ont eu une fâcheuse influence sur le marché.

Nous n'avons à constater qu'un mouvement restreint dans le numéraire. L'or a ouvert nominalement à 138 à 138 1/4 contre 138 1/4 dans Wall street; les dépêches l'ont ensuite affaibli puis il s'est relevé et a clos ferme aux taux d'ouverture. Les offres de complaisance ont pris quelque peu de prix chez les acheteurs tenus à l'écart. Les opérations embrassent $10,000 à 138 1/4 et [illegible] 1/8, [illegible] le même taux. Il ne s'est pas vendu d'argent aujourd'hui, de sorte que les [illegible] de demi [illegible] 1/4 à 1 1/2.

Le change étranger a été très peu animé. Les offres ont été réduites, les traites commerciales étaient assez nombreuses, pendant les ventes au prix de 1/4 par le marché, offerts au [illegible]. Il s'est vendu [illegible] courtiers au taux de 143 1/2. Les traites de la Banque [illegible] sont cotées à 149 1/2. [illegible] de première classe à 149 1/4. Les traites de la banque à 8 1/2 pour la [illegible] et de 147 1/2. Il ne s'est pas vendu, le change sur France [illegible] à 5 f. 25 au pair. La demande a été [illegible] [illegible] à 1/2 [illegible] à 1/2 pour le change sur France. Des commissions [illegible] à [illegible] par le change à 2 1/2 le commercial à 1/4 et à 1/8 sur [illegible] la banque.

Le change américain est resté languissant. Les banques ont tiré sur New York à 1/2 de prime. Il y avait moins de change commercial. Les ventes comprennent: $20,000, $25,000, $20,000 à [illegible] sur New York, à vue, à 1/4 de prime, $10,000 et $10,000 à 1/8, $5,000 et $10,000 au pair, $20,000 à demi pour un, à 7/8 de prime, $10,000 à quatre pour, à 1/2 d'escompte et $10,000 à vingt jours. Les cotes sont à la clôture, à 1/4 à 1/8 de prime.

On n'a pas annoncé de ventes d'actions.

Les bons de la ville n'ont pas trouvé d'acheteurs. Les consolidés sont cotés à 80 à 90 et les émissions en faveur de chemins de fer à 78 à 80 suivant les coupons. Les "cinq" de la Louisiane sont cotés à 50 à 60. Les bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque à 72 à 74; les billets du chemin de fer de Jackson à 70 à 72, les bons du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, à 51 à 55.

Les billets de la ville ont été en assez bonne demande et ont haussé. Les billets de la banque de la Louisiane sont offerts à 11 à 13 et les billets du Trésor de l'Etat à 80 à 81 cts.

## BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE, Lundi soir, 1er juillet 1867.

COTON—A cause de l'inclémence du temps et du ton décourageant des nouvelles de Liverpool, le mouvement a été très restreint aujourd'hui. Les approvisionnements offerts étaient maigres, et comme les vues—tant du côté des acheteurs que du côté des vendeurs—étaient extrêmes—les premiers ayant demandé des concessions matérielles et les derniers ayant maintenu la plénitude de leurs prix—les transactions ont dû être très restreintes, n'ayant, à la clôture, pu former qu'un montant d'à peine 350 balles, cinq courtiers ayant pris part aux affaires. Les quelques lots achetés, ont été prises comme complément d'ordres antérieurs et jusque là nos comptes. Nous n'avons à annoncer aucun changement dans les taux, les ventes avant été opérées à des prix qui, en général, s'alignent avec nos cotes précédentes, cotes que nous reproduisons comme suit: ordinary 19 à 20 1/2 c; good ordinary, 22 1/2 à —; low middling 24 à —; et middling 26 à —.

ETAT DU COTON.

| | | |
|---|---|---|
| Stock en mains au 1er sept. 1866, balles | | 102,082 |
| Reçu aujourd'hui | 877 | |
| précédemment | 719804 | 720681 |
| Balles additionnelles, composées de cotons avariés, épars, de paquets et d'échantillons | 13323 | 734004 |
| | | 836086 |
| Expédié aujourd'hui | 3068 | |
| précédemment | 808618 | |
| | | 811656 |
| Stock en mains | | 51430 |

TABAC—Les opérations au dehors ayant été presqu'entièrement suspendues par la pluie il ne s'est, que nous sachions, opéré aucune transaction dans le tabac. Faute de ventes du moment, nous continuons à reproduire nos cotes, comme suit:

Lugs—Inferior lugs, 3 1/4 à 4, good lugs 4 1/2 à 5, inferior à common leaf, 6 à 7—, medium leaf 7 1/2 à 10, fair leaf 10 1/2 à 12 1/2, fine leaf 13 à 15, choice selections 16 à 17 cts.

Lourd—Inferior and trashy lugs 4 à 4 1/2, good lugs 5 à 5 1/2, in. à com. leaf 6 1/2 à 8, medium leaf, 8 1/2 à 11, fair, 11 1/2 à 13, fine 14 à 17 1/2, choice selections 18 à 20 1/2.

SUCRE ET MÉLASSE—Il n'est rien arrivé de la côte, depuis samedi. Le sucre de la Louisiane a été un peu en demande, mais le stock sur est très faible, et conséquemment il ne s'en fait que des affaires en détail. Vente de 9 boucauts de fair à 13 1/4 cts la livre. Nous cotons le prime à 14 3/4 à 14 1/4 c, le jaune clarifié 14 1/2 à 15 cts, et le blanc à 15 1/2 à 16 c la livre. Il n'y a pas de mélasse de la Louisiane sur le marché. L'approvisionnement de sucre de Cuba n'est pas fort, mais la demande de l'article est limitée. Samedi dernier, 40 boucauts et 60 caisses se sont vendus à des conditions privées, mais qu'on dit conformes aux prix pleins. Le stock de mélasse de Cuba est fort, mais peu en point de demandé. Cette qualité est cotée à 48 à 50 c le gallon. Le sucre prime à choix de Porto Rico se vend en détail 11 à 14 1/2 c la livre.

FARINES—Les grades d'extra de choix et de superfine sont rares et en demande tandis que les autres qualités sont calmes et délaissées. Le marché est sans animation et il s'est vendu aujourd'hui 600 barils dont 40 de double extra sine à $10, 100 de superfine en lots à $10, 50 à $10 75, 100 de simple extra à $11 25, 100 d'extra à $11, 50 de triple extra à $12 50, 75 d'extra de choix à $15 62 1/2 et 75 et 40 de à $6 50 le baril.

MAIS—Le marché est calme, mais ferme. Il n'y a qu'un bien faible stock—s'il en existe et les débarcadères. Ventes aujourd'hui de 3200 sacs, dont 900 de mélangé à $1 10, 1600, 600 et 700 de blanc à $1 20 le boisseau.

AVOINE—L'article est rare et en bonne demande à 80 c le boisseau.

PORC—La demande a été meilleure, aujourd'hui et a amené des ventes qui ont embrassé 170 barils, dont 400 de mess over weight, en lots, à $23, 50 de à $23, 25 et 20 barils mess over weight à $23 50 le baril. Le mess full weight se vend en détail à $23 75 le baril.

BACON—La demande pour le commerce par placement est animée. Il s'est vendu aujourd'hui, 25 tierçons de jambons curés au sucre, en deux lots, à 17 1/4 c, 70 do, en petits lots, à 18 c, 10 barriques de côtes désossées à 13 1/8 c, et 20 barriques d'épaules, en lots à 10 1/8 à 10 1/4 c la livre. Les épaules se vendent en détail à 10 1/4 c, côtes assez à 12 c, côtes désossées à 13 à 13 1/4 c, jambons curés au sucre 15 1/2 à 18 cts la livre.

BEURRE—Vente de 100 froquins de beurre nouveau de l'Ouest à 18 cts la livre. L'article abonde et est calme à 25 à 32 cts la livre de beurre du choix du Nord et celui de l'Ouest 15 à 20 cts.

FROMAGE—L'approvisionnement de fromage est fort et la demande peu animée. 100 caisses de fromage nouveau de l'Ouest, vendu à 14 cts la livre. Nous cotons le fromage de l'Ouest à 14 à 15 cts, du Nord, de choix à 16 cts la livre.

SAINDOUX—Le saindoux est calme et nous n'avons entendu parler d'aucune vente de l'article. Le prime en tierçons est coté à 12 1/4 à 12 3/4 et 13 à 13 1/4 c la livre de saindoux en barillet. Ventes en détail à 13 cts pour l'article en tierçons et en barillet 14 c la livre.

DIVERS—Les œufs se vendent au débarcadère à $14 à $15 le baril, 13 à 16 c la douzaine d'œufs en caisses, les poules $7 à $7 50 la douzaine, les oies $8 à $10, les dindes $20 à $26 la douzaine, les pommes $8 à 10 le baril, les oignons nouv. $6 à $6 50, les pommes de terre nouvelles $6 50 à $7, les vieilles $5 à $5 58 le baril.

POMMES SÈCHES—Sont cotées à 8 à 9 cts la livre.

PROVISIONS NAVALES—L'esprit de térébenthine se vend 45 cts le gallon, la résine No 1 $3 54 à $4 25; No 2 $3 25 à $3 50 et le No 3 à $4 le baril.

HARICOTS—Approvisionnement rond et bon; ne demande à $13 à $11 pour les haricots de l'Ouest et ceux du Nord 15 à 16 le baril.

VIANDE VERTE—Les épaules salées se vendent en lots à 9 cts la livre.

SUIF—Le suif est tenu à 9 1/2 à 10 pour le suif [illegible] à la campagne.

WHISKY—Il ne se fait dans l'article, que des affaires en détail, à raison de $2 — à $2 40 le gallon et le whisky de la Louisiane $1 50 à $1 80 cts le gallon.

CHANDELLES DE STAR—Stock faible et demande modérée 100 caisses de chandelles de 12 onces, vendues à 15 3/4 c la livre. Nous cotons 17 c pour les chandelles de 12 onces, 18 c pour celles de 14 onces et poids plein, 20 cts la livre.

CAFÉ—La demande de café est bonne. Il n'y a plus en premières mains, et le stock en seconde main est de 5000 sacs de Rio. L'article se vend en lots à 16 1/2 à 18 1/2 c la livre et payable en or pour le bon à prime et 21 et 25 en monnaie courante. Ventes au détail à des prix plus élevés de 1 ct.

RIZ—Il n'y a pas de riz de la Caroline sur le marché et pas de riz indien en premières mains. Nous cotons le riz de l'Inde à 10 1/2 à 11 cts et celui de la Louisiane 9 1/2 à 12 c la livre.

FOIN—Stock faible et bonne demande à 15 à [illegible] la tonne, [illegible] à 10 à les vertes.

FARINE DE MAIS—Calme. La farine séchée au four se vend $1 à $1 60 le baril.

TOILE D'EMBALLAGE DE L'INDE—L'article en rouleaux se vend en détail à 26 la yarde et en balles, 27 c en gros à 25 3/4 c.

CORDE D'EMBALLAGE—L'article se vend en détail 10 3/4 à 11 cts la livre.

LAINES—L'approvisionnement de laine est d'une force modérée et la demande pour l'exportation est bonne. Nous cotons la laine lavée 22 à 40 cts, 10 cts la laine pleine, la laine du Texas à 21 à 24 cts la laine de la Louisiane, 21 à 26 cts métisse et 31 à 35 cts mérinos.

HUILE DE CHARBON—Le stock de l'huile en caisse est tout tandis que celui de l'article en barils est faible. La demande pour le placement est modérée. [illegible] à 18 cts pour l'huile en caisse [illegible]

DRÈCHE—La drèche est fort calme à $1 à $1 40 le boisseau de drèche de l'Ouest et $1 80 à $2 pour celle du Canada.

HOUBLON—L'approvisionnement de l'article est faible et la demande bonne avec offre de 50 à 60 cts la livre.

POIVRE DE VACHES—L'article est calme à $1 le boisseau.

SEL—Le stock de sel est en ce moment faible, la demande peu active à $2 15 pour le sel de Liverpool fin et en entrepôt, $2 25 à $2 40 en magasin. Le gros sel est tenu à $2 10 en entrepôt et $2 20 à $2 30 à prendre en magasin. Le sel des Iles Turques en entrepôt rapporte [illegible] le boisseau, en entrepôt $2 le sac et en magasin $2 15.

## Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 1 juillet 1867.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Arrivés par [illegible] du Texas [illegible] | | | |
| Bœufs du Texas, 1re qualité par tête | | | [illegible] |
| do | do | 2me qualité par tête | [illegible] |
| do | do | 3me qualité par tête | [illegible] |
| Cochons de l'Ouest, 1re qualité | | | [illegible] |
| do | de la pays | do | [illegible] |
| Moutons 1ère qualité par tête | | | [illegible] |
| do | 2me | do | [illegible] |
| do | 3me | do | [illegible] |
| Vaches du Texas avec veaux, par tête | | | [illegible] |
| Veaux, par tête | | | [illegible] |
| Chevaux, par tête | | | [illegible] |

Décédé le 29 juin, à l'âge de 11 mois et 18 jours, THOMAS JACKSON SMITH, fils unique de Smith et de Marie Gloy.

Décédé le [illegible], à l'âge de [illegible], ANTONIO MORALES, natif de [illegible]. Les amis et connaissances sont priés d'assister à son convoi [illegible], [illegible] d'Ursulines, entre les rues [illegible]

### MESSE

Une messe funèbre sera célébrée mercredi prochain, 3 juillet, à l'église St Augustin, à 7 heures et demie du matin, pour le repos de l'âme de feu ANTOINE BRISOLARA. Les parents et amis de la famille sont priés d'y assister.

2 juillet—1t

### SERVICIO FUNEBRE

Un servicio funebre sera celebrado el martes, del corriente, a las 6 de la mañana en la iglesia de la Anunciacion, por el descanso del alma de FRANCISCO SCHUAB. Los amigos y conocidos de la familia del finado estan invitados.

De parte de su familia y su cuñado Juan Carrera. 2 julio—1t

### SERVICE FUNEBRE

Un service funèbre aura lieu le jeudi, 4 juillet, à 7 heures du matin, à l'Eglise de l'Annonciation, pour le repos de l'âme de FRANCIS SCHUAB. Les amis et connaissances de la famille et ceux de son beau-frère Juan Carrera sont priés d'y assister, sans autre invitation. 2 juil—3

### SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre aura lieu MERCREDI 3 juillet, à 7 heures du matin, à la Chapelle Obituaire, pour le repos de l'âme de feue DAME J. P. KUNTZ, née MARGUERITE PHILIPSON, décédée mercredi matin le 26 juin. Ses amis et connaissances, ceux de la famille, de ses fils Emile et Frédéric et de la famille Mathon, sont respectueusement priés d'y assister, sans aucune autre invitation. 30 juin—2

### SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré, mercredi 3 juillet, à 6 heures et demie du matin, à l'église St. Augustin, pour le repos de l'âme de feue ELIZABETH CLEMENTINE ENAUD, décédée le 26 mai 1867. Les amis et connaissances des familles Jacquet et Enaud sont invités, à bien vouloir y assister.

De la part de son époux, H. J. JACQUET, Jr.

## EXCHANGE OFFICE.

Le Bureau de Change de la rue St-Charles vient d'être transporté provisoirement,

91 RUE DU CANAL, 91 PRESQUE ENCOIGNURE CHARTRES.

L'on y achète

L'OR, L'ARGENT,

Diamants, Bijoux, Greenbacks, Billets de Ville, et tous les billets qui n'ont pas cours.

N. B. — Ouvert de 7 heures du matin à 7 heures du soir. 30 mai—1m PP

Le Dr. CHARLES S. KELLS, DENTISTE,

Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, 2ème maison après la rue du Canal, près de Lipsey. Extraction de dents, sans souffrance, au moyen de gaz hilarant ou protoxide d'azote. 3 mars—1m PP

Or.: de la Nlle-Orléans, ce 2 juillet 1867.

A. L. G. D. G. A. D. L'U.

La Resp. L. LA LIBERTÉ No 10, sous la juridiction du Sup. Cons. de la Louisiane, préviendra ce soir, en son local ordinaire, à l'heure de plus prompte, les dép. Les FF. MM. de toutes les juridictions sont invités à y assister. Par mand. du V. M. OTIL OURIEN, Sec. 2 juillet—1

## AVIS AUX TAXABLES.

Bureau de l'Auditeur.

Nlle-Orléans, 1er juillet 1867.

LA Taxe d'Etat de un quart de un pour cent sur le montant brut des ventes et recettes de chaque personne poursuivant toute espèce d'affaires ou de profession, ou ayant une occupation dans la ville de la Nouvelle-Orléans, durant les trois mois d'avril, de mai et de juin 1867, est actuellement due et payable au bureau du Trésorier d'Etat, dans les DIX JOURS DE CETTE DATE. Les personnes qui négligeront de payer dans le terme prescrit, auront à payer un montant additionnel de vingt pour cent sur cette taxe.

2 juillet—10t H. PERALTA, auditeur.

Charles E. Fortier, Encanteur,

Rue Bienville, No. 35,

SE charge de la vente de propriétés foncières, meubles, groceries, etc. 3 juillet

AVIS.

LE docteur PIERRE TRICOU a transféré son domicile au numéro 101 de la rue Bourgogne, à l'encoignure St-Louis—Heure de consultation de midi à 2 heures de relevée [illegible] tous les jours. [illegible] juil—[illegible]

Tenue de Livres,

UN bon comptable parlant et écrivant parfaitement l'anglais et le [illegible], [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

AVIS.

ON [illegible] [illegible]

---


Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer Pontchartrain.

Nlle-Orléans, 1er juillet 1867.

LES Directeurs ont déclaré, aujourd'hui, un dividende de cinq (5) pour cent du profit des derniers six mois, et sera payé aux actionnaires ou à leurs ayant-cause, à partir du 6 courant.

N. B.—La Compagnie paiera la taxe de Revenu fédéral.

2 juillet—6t Wm. J. CARTER, secrétaire.

En débarquement du navire CADICHONNE de Bordeaux,

50 barriques VIN rouge (pour familles) 1865, do do vieux 1861, de la marque Dumeail, importées entrefaite, par J. N. Curlen.

Sous les clefs de la Douane par navires BURROUGHS et BONS FILS.

100 barriques VIN rouge de la marque Lalandu & Burelin, fréquemment importées par J. A. Curlen.

A vendre par A. BOCOLA, 7 juillet 159, Vieille Levée, encoig. Toulouse.

Attendues par navires "Les Bons Pères", de Bordeaux, et "Leonidas", du Havre,

50 barriques VIN rouge de la marque bien connue (Côtes Francs).

25 barils VIN blanc Haut-Barsac, première qualité, 100 caisses VIN Bourgogne, Chambertin, Clos de Vougeot, Nuits, Chablis, grandes et demi bouteilles, de la célèbre marque F. Hasenklever, de [illegible].

A vendre par A. BOCOLA, 159 Vieille Levée, Encoignure Toulouse. 2 juillet—2f

Avis de Société.

LA SOCIÉTÉ sous le nom d'Entente de Marie, est priée de se réunir samedi prochain, 6 de juillet, à 6 heures du soir, chez le père Turgis, rues Rampart et Conti. Les sociétaires sont priés de se rendre ponctuellement, car il s'agit de l'agrandissement de l'asile Bessuregard en face la place McCarty, Troisième District. J. F. TURGIS, Directeur de l'œuvre. 2 juil.

Wagon et harnais trouvés.

LE propriétaire du wagon 7,331 et du harnais qui était [illegible] [illegible] lorsque le [illegible], [illegible] payer les frais [illegible] du 1ine District. 2 juillet—3

AVIS SPÉCIAL.

Grande excursion le 4 de juillet à Mandeville et Lewisburg

Le beau steamer LAURA,

[illegible] le 4 juillet à Mandeville et Lewisburg [illegible] Pontchartrain [illegible] du matin et sera de retour dans la soirée [illegible] $2.00.

Le Laura ira à Covington Vendredi. 2 juillet—1f

Avis.

La barque française Guipuzcoano, capitaine Tarais, les en charge pour Bordeaux avec sa des passagers [illegible] sur [illegible] et s'adresser à AUG. COUTURIÉ & CO. 37 Vieille Levée. 2 juin—12t—PP

A louer,

Rue Dumaine, entre Rochenoire et Dugeant.

Une belle MAISON à trois appartements et en grand cabinet [illegible] [illegible] T. LIVRAUDAIS

RAPPORT TRIMESTRIEL SUR L'ÉTAT DES AFFAIRES DE LA BANQUE CITY NATIONAL,

de la Nlle-Orléans, Etat de la Louisiane, le 1er lundi de Juillet 1867, au matin.

[illegible]

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL—[illegible] 1867.

Sont invitées à se présenter à la Chancellerie pour affaires qui les concernent les personnes dont les noms suivent [illegible]

[illegible]

AVIS aux DROGUISTES, PHARMACIENS, CONFISEURS, etc

500 caisses diverses modes Eaux de fleurs d'oranger, 250 estagnons [illegible]

[illegible] A. BOISSAN, rue de Chartres 100. 14 juin—1m 2f PP

Egaré ou Perdu.

UN BILLET fait par John Branch, à son ordre et endossé par lui, pour deux mille piastres, daté du 25 août 1866, portant la date [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] Le public est prévenu de ne pas négocier ce billet, et tendu que le paiement en a été arrêté. LEON GODCHAUX. Nlle-Orléans 27 juin 1867.

ON DEMANDE des Agents intelligents pour vendre KELLOGG'S U.-S. MERCANTILE REGISTER (Annuaire Mercantile des Etats-Unis de Kellog). Cet ouvrage contient des "Directories" des treize principales villes des Etats-Unis, les lois de banqueroute, de revenu et de tarif, tous les bureaux de poste, stations de télégraphe, les bureaux d'affaires d'argent, &c, aux Etats-Unis—en un mot tout ce qui pourrait intéresser les négociants, tous une forme condensée et simple, et facile à consulter. Il se vend bien et c'est un livre sans rival. On envoie des échantillons (frais de port payés) en recevant le prix. Circulaires et spécimens gratis. S'adresser à Y. D. KELLOGG, 116 Nassau street, New York (Boîte 8698). 14 juin—2sem, vend, et dard.

AVIS.

LES créanciers de la succession de feu ADOLPHE BODDOUSQUIE, sont notifiés d'avoir à me faire connaître au soussigné, et à lui présenter une note du montant de leurs réclamations. MARTIN BLACHE, Exécuteur testamentaire. No 54, Passage de la Bourse. 27 juin—2 et 7 juil.

Exposition, Paris, France, 29 Juin 1867.

A MM. PECK BROS., Rue du Canal, No. 156, Nlle Orléans, Agents pour la vente des Machines à coudre de Wheeler & Wilson:

Nous vous annonçons avec plaisir que la MACHINE A COUDRE de WHEELER & WILSON a encore remporté le PREMIER PRIX.—Elle a remporté la seule médaille en or accordée aux machines à coudre. 30 juin

En débarquement DU NAVIRE "MARIE" DE BORDEAUX

Et à vendre par les soussignés:

50 CAISSES 24 bouteilles Vin Cantenac—Larronde frères, 50 caisses 24 1/2 blles Vin rouge [illegible], 30 quarts Cognac Rochelle—[illegible]

Vve. MAIGNAN & F. LABORDE, Bienville, entre Chartres et Levée. 30 juin—1f—PP

BOUCHONS! BOUCHONS!

12 balles 15,000 bouchons courts fins non pointus—Alf. Dubans, [illegible]

Divers! Divers!

GENIÈVRE de Hollande, marque du Schampbout du Hyneboude. MUSCADE—10 caisses première qualité. INDIGO—[illegible]

Vins.

[illegible]

Eaux-de-Vie.

[illegible]

---

La Société de Reconstruction Nationale du 4e Ward,

Se réunit tous les VENDREDIS SOIRS, à sept heures et demie, à l'Académie du colonel Ferrier, rue de l'Hôpital, No 134. C. E. GIRARDEY, Président. ANAT. A. KER, Secrétaire.

Salle du Comité Exécutif du Parti National de Reconstruction, DE L'ETAT DE LA LOUISIANE,

Au coin des rues Royale et Douane.

Les assemblées régulières de ce Comité ont lieu tous les MERCREDIS SOIR, à sept heures et demie. GEO. A. FOSDICK, président. T. L. MAXWELL, secrétaire.

Sociedad Española de Beneficencia Mútua.

ASAMBLEA GENERAL EXTRAORDINARIA.

LOS Sres socios se servirán reunirse en Asamblea General Extraordinaria el MARTES próximo 2 de Julio, á las 7 de la tarde, en la calle del Baron No 154. Debiendo procederse á la eleccion de Médico cirujano y tratarse de asuntos pendientes de la sociedad, suplícase la asistencia puntual. Nueva Orleans, 27 de Junio de 1867. Por disposicion del Sr. Presidente. 28 junio—30 julio 2 El Secretario F. R. TORIBIO.

Avis.

A partir du premier août prochain, le contrat les affaires d'encan et de commission que je cède à M. EUGÈNE TURPIN. Je recommande mon successeur à mes amis et clients en sollicitant pour lui la continuation de la confiance qui m'a toujours été accordée. BERNARD TURPIN. 2 juin—3

AVIS

J'AI l'honneur d'informer mes amis et ce public que M. Bernard Turpin me prouve la suite de sa maison d'encan et de commission, je réclame à cet [illegible] patronage. EUGÈNE TURPIN, 55, Vieille Levée. 30 juin—3t

ALPHONSE BARNETT, NOTAIRE PUBLIC,

No 17 rue Royale, au premier, en face de la Bourse des Négociants. 9 juin—6t

NOYER. NOYER.

VENANT d'être reçu 30,000 pieds Noyer noir de construction de 1/4, 1 1/2, 2 [illegible] pouces. A vendre par JOS. A. BROWN, Chantier de bois de construction, au coin des rues Bourbon et Levée. 30 juin—6t

Demande d'Orangerie.

QUICONQUE a une orangerie à vendre est prié de s'adresser au Blue Mill Line [illegible] à la Nouvelle-Orléans [illegible] de la ville, et ayant [illegible] sur le Mississippi, au de [illegible]. 30 juin—21

WHISKY MAGNOLIA.

100 barils du célèbre whisky Magnolia, de Pike. 25 barils vieux Bourbon K. ... 25 do do de T. O. P. très fin. Le magasin et à vendre par LONGSTREET, OWEN & CO., Agents, Rue de Pr[illegible] No 17. 21 juin—3

Notice.

AVIS est donné que la société qui existait entre CHARLES MARTENS et GEORGE HOLMGREEN a été dissoute d'un consentement mutuel, le 27 juin dernier. Charles Martens reste chargé de la liquidation des affaires de la dite société et il continuera les affaires de l'établissement comme par le passé. CHARLES MARTENS, Brass F[illegible] and Finisher, 228 Rue des Magasins. 29 juin—[illegible]

Avis.

AVIS est donné que, par ordre de l'assesseur du revenu intérieur pour ce District, le reste de la liste des taxes sur le revenu pour l'année 1867. La dite taxe est maintenant due et devra être payée à mon bureau à la Douane, et à moins que le paiement en soit fait le 15 juillet 1867, les pénalités [illegible] JAMES B. STEEDMAN, Percepteur. 25 juin—21

AVIS.

Aux passagers pour Bordeaux.

Le navire Les Bons Fils capitaine Prival ayant à son départ [illegible] [illegible] JEREJAK, VE MAIGNAN & LABORDE. N. B. Les passagers de [illegible]

Changement de Local.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

CETTE Compagnie a transporté son Bureau à la [illegible] No 120 de la rue de la Commune. CHAS. BRIGGS, Président. 30 juin—3m

Bois de choix pour comptoirs, etc.

DIX MILLE pieds [illegible] [illegible] ALEX. McCONNELL, 17 [illegible] Nos 131.

Champagne! Sparkling Moselle!

CHAMPAGNE carte blanche de Binche Père & C. Mareuil, Moselle de Marchand & Co. Hochheim, deux marques célèbres en France et aux Etats-Unis. A vendre par PAUL ADOUE & CO. Mai—1m. Seuls agents [illegible] rue Toulouse.

Le Dr. J. B. Delagrave,

ancien médecin interne des hôpitaux de Paris, ancien chirurgien major de la marine impériale française.

A transféré son bureau et sa résidence No. [illegible] rue St Philippe entre Bourbon et Dauphine. [illegible]

AVIS.

LE DOCTEUR ORIARD a l'honneur d'informer sa clientèle et le public qu'il est [illegible] [illegible]

Vins.

En débarquement du navire "Gulpuzcoano" de Bordeaux

120 barriques VIN rouge St Macaire. A vendre en Douane, ou droits payés par PAUL ADOUE & CO, 30 rue Toulouse. 20 juin—1mPP

AVIS AUX FABRICANTS DE CIGARES.

22 boîtes TABAC de la Havane, TRIPES et CAPES (Vuelta Abajo). A vendre au [illegible] des acheteurs.

AUSSI—

30 boîtes THÉ noir et vert. A vendre par SANTOS & ROBIN, No. 8, rue St Louis. 25 juin—1m

Vacances des Ecoles Publiques.

LES PROFESSEURS ou les élèves qui désirent avoir une belle écriture en quelques leçons facile, qui désirent apprendre la tenue des livres les mathématiques ou les langues peuvent s'adresser au COLLÈGE COMMERCIAL DE DOLBEAR, au coin des rues Camp et Commune. Il y a des salles et des heures spéciales pour les dames, les jeunes filles et les jeunes gens. Les classes commencent à 8 heures. Chacun doit s'inscrire d'avance. L'entrée des autres moments spéciaux pour [illegible] RUFUS DOLBEAR, Président. 8 juin—1m

BOIS ET CHARBON.

Bois de frêne, 1re qualité, à $10 la corde, Bois scié et fendu, de $4 à $11 la corde, selon la qualité.

A vendre par F. LAMARQUE, Rue St Philippe No 112, encoignure Bourgogne. 14 juin—1m

INJECTIONS ET PILULES du Dr. RICORD,

Pour la guérison de la Gonorrhée récente ou chronique chez les deux sexes, médication facile, cure garantie, à vendre par E. GAUDOZ, Pharmacien, Encoignure Conti et Bourgogne. 8 juin

TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES ET DE LA PEAU.

Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Dartres, Exzema, Scrofule, Scorbut, etc., etc.

E. GAUDOZ, Pharmacien de l'Université de Paris, Enc. Conti et Bourgogne. 8 juin

S. FUNK,

MARCHAND EN GROS de tabac en feuilles et cigares et négociant-commissionnaire, Rue du Canal, No 33, près Tchoupitoulas. L'avril—1m. Nouvelle-Orléans

PHOTOGRAPHIE.

S. ANDERSON,

61.............Rue du Camp.............61

ANNONCE à ses clients et au public qu'il passe l'été à la Nouvelle-Orléans et s'occupera personnellement de tous ceux qui s'adresseront à lui. Il garantit que ses photographies sont les meilleures qui puissent s'obtenir. Il travaille dans tous les genres et à des prix réduits suivant les circonstances actuelles. S. ANDERSON, Rue du Camp No 61. 23 juin—1m

AVIS.

LA Société qui existait en cette ville sous la raison commerciale de POLLINGUE & GAJAC, a été dissoute d'un consentement mutuel le 17 courant par suite de la retraite de M. Gajac. M. J. Pollingue reste seul chargé de la liquidation de la dite société. Nouvelle-Orléans, 22 juin 1867. J. B. POLLINGUE, A. GAJAC.

Le soussigné [illegible] son Bureau chez [illegible], No 61 Vieille Levée. J. B. POLLINGUE. 21 juin—1m

Avis aux Contracteurs.

DES propositions seront reçues par le jury de Police de la Paroisse d'Orléans, Rive droite, pour la construction d'un nouvel [illegible] [illegible]

---

Bureau du Trésorier—Hôtel-de-Ville, 29 juin 1867.

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

AVIS est donné à ceux qui n'ont pas encore payé leurs taxes de ville, que le temps sera prolongé jusqu'au Samedi 6 juillet prochain. Ce sera positivement la dernière semaine pour le paiement des taxes sans frais. J. HERNANDEZ, Trésorier de la Ville. 30 juin—1sem

Avis aux Contribuables.

BUREAU DU TRÉSORIER.

Hôtel-de-Ville, Nlle Orléans, 11 juin 1867.

AVIS est donné à ceux qui n'ont pas encore payé leurs taxes que ce mois-ci est le dernier accordé pour le paiement des dites taxes sans frais. J. HERNANDEZ, Trésorier de la Ville. 17 juin

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Star.

Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1867.

L'ÉLECTION annuelle de directeurs de cette compagnie aura lieu en bureau, No. 14 de la rue Carondelet, le LUNDI, 15 du courant, de midi à 2 heures de l'après-midi. N. AUGUSTIN Secrétaire. 1 juin—7 1 pe

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer de la ville, Nlle-Orléans, 29 juin 1867.

LE 19 du courant, une réunion des Directeurs de cette Compagnie il a été déclaré un dividende de cinq piastres par action, lequel dividende sera payé aux actionnaires à partir du 10 juillet prochain. La Compagnie payera la taxe de revenu [illegible] des Etats-Unis sur le dit dividende. WM. P. SINNOTT, secrétaire. 30 juin—10

BANQUE D'AMERIQUE.

Nouvelle-Orléans, ce 29 juin 1867.

A UNE réunion des Directeurs tenue ce jour, il a été déclaré un dividende de 5 pour cent provenant des bénéfices des derniers six mois. Ce dividende sera payable aux actionnaires ou à leurs représentants légaux à partir du 10 juillet prochain. J. E. MORTIMER, Caissier. 30 juin—8

Bureau de la Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nouvelle-Orléans, ELECTION DE DIRECTEURS

Nouvelle-Orléans, 27 juin 1867.

L'ÉLECTION annuelle de Directeurs de cette Compagnie, aura lieu le LUNDI 8 juillet prochain, de MIDI à DEUX heures de l'après-midi, au bureau de la Compagnie, au coin des rues Canal et St Charles. J. M. CRAWFORD, Secrétaire. 28 juin—10f

Bureau de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, le 26 juin 1867.

L'élection annuelle des Directeurs de cette Compagnie aura lieu le LUNDI 8 juillet, de midi à deux heures, au bureau de la Compagnie, No. 21 rue du Camp. LOUIS BARNETT, Secrétaire. 27 juin—juin 8 juil

Bureau des Assureurs de la Nouvelle-Orléans.

26 juin 1867.

A une réunion du Bureau des directeurs convoquée ont été adoptées:

"Résolu que le taux de VINGT-CINQ POUR CENT sur les PRIMES LEQUEL EST DONNÉ ACTUELLEMENT AU LIEU DE SCRIP soit RÉDUIT A QUINZE POUR CENT à partir du 1er juillet 1867." JAMES H. WHEELER, secrétaire. 27 juin—1f

Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans

Nlle Orléans, 21 juin 1867.

AUJOURD'HUI, à une réunion spéciale des Directeurs, il a été déclaré un dividende semi-annuel de cinq pour cent sur le capital de cette banque, lequel dividende provient du bénéfice des six derniers mois; il sera payé aux actionnaires ou à leurs ayants cause à partir du premier lundi de juillet prochain. CHS. JUMONVILLE, caissier. 21 juin—2 sem

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord, — Rue Carondelet, No 44. 21 juin 1867.—Avis est donné qu'à partir de ce jour, il sera ouvert à ce bureau, un livre pour l'enregistrement gratuit de toutes les propriétés à vendre le long de la ligne du chemin de fer.

Ceux qui désirent vendre des propriétés sont invités à en envoyer au bureau une description, complète, et en faire savoir l'emplacement, la nature du sol, le prix, le nom de l'agent, &c. Les personnes qui veulent acheter des propriétés le long de ce chemin, de fer, sont informées qu'elles trouveront toutes les facilités et tous les renseignements à ce bureau. E. D. CHARLES, Trésorier. 28 juin—1m

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.

19 juin 1867.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans, il a été déclaré un dividende de cinq piastres par action, lequel dividende provient du bénéfice des six derniers mois et sera payé aux actionnaires en [illegible] au bureau de la Compagnie, à partir du 1er juillet prochain. W. S. BROWN, trésorier. 20 juin—1m

Bureau de la Compagnie Louisiana Petroleum & Coal Oil Co.

[illegible] 1867.

A UNE [illegible] [illegible]

JULIEN MICHEL, Secrétaire. 20 juin—PP

PAUL ADOUE & Co. 30 RUE TOULOUSE.

Vins.

[illegible] barriques vin rouge St Macaire, [illegible] Loubens, [illegible] pour familles, [illegible] Entre-deux-Mers, [illegible] St Macaire, [illegible] Ambarès, [illegible] Château Beauséjour, [illegible] Margaux, [illegible] Burgundy, [illegible] Champagne, [illegible]

Eaux-de-Vie.

[illegible]

Divers.

[illegible]

Couturié & Bordelois, 39 RUE VIEILLE-LEVÉE.

Vins.

[illegible] pour familles, [illegible] Madère, [illegible] Sherry, [illegible] paniers champagne diverses marques.

Eaux-de-Vie.

[illegible] pipes vieux Cognac Happy Jr. 1811, [illegible] Sam. Richard 1815, [illegible] Rousseau & Cie, 1858, [illegible] Hennessy et Cie, 1864, [illegible] Rochelle, [illegible] Olivier & Cie.

Divers.

10 pipes genièvre de Hollande, 30 [illegible], 50 barils vieux Bourbon whiskey, 200 caisses Absinthe C. Leboultre, 100 [illegible] Kirsch.

A vendre en douane ou les droits acquittés, par COUTURIÉ & BORDELOIS, No 39 rue Vieille Levée. 9 juin—1mPP

Le Dr. Kunemann

A transféré son bureau du No 133 de la rue St Louis au No 136 de la rue du Canal, près Baronne. [illegible]

Bière et Porter.

100 BARILS de la célèbre marque de STEEL, COULSON & CO., Greenhead Brewers, Glasgow,

Venant d'être reçus, et à vendre par M. A. DE LIZARDI, No 25 rue Carondelet. 23 juin—1f—PP

Cessation d'Affaires.

LE soussigné ne désirant pas continuer les affaires après cet été, vendra tout son stock à beaucoup au-dessous du prix coûtant. Les articles qui lui resteront au commencement de l'automne seront offerts à l'encan. Les personnes responsables qui désireraient traiter pour la possession du magasin avec un bail de trois ans, à partir de novembre prochain, peuvent s'adresser immédiatement dès à présent. M. R. HAGGERTY, Rue du Canal, No 133. 27 juin—1m

FABRIQUE "MARIPOSA" De Portes, Fenêtres, Jalousies et MOULURES.

67.......RUE ST. JOSEPH.......67, Entre Tchoupitoulas et Nouvelle Levée.

Cet établissement fabrique à vingt pour cent meilleur marché qu'autrefois. 21 juin—1m

Médecines.

Le soussigné vient de recevoir de France et offre à vendre à bon marché: Sirop de violettes—Huile d'amandes douces, Sirop anti-scorbutique de Portal, Sulfate de morphine, Granules de digitaline, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] L. GAMOTIS, pharmacien, Encoignure Rampart et Hôpital. 21 juin—1m

Eau de Seltz! Eau de Seltz!

LOUISIANA SELTZER WATER MANUFACTORY, No 11 RUE PERDIDO.

Les soussignés ayant reçu de Paris [illegible] [illegible]

---

HOTELS, RESTAURANTS, &c.

TRIO! TRIO! TRIO! AU PAVILLON NATIONAL.

LOUIS D. BAUER..........Propriétaire.

LOUIS D. BAUER annonce à ses amis et au public qu'il est parvenu à engager pour son établissement, le célèbre TRIO musical des FRÈRES MAYER (Louis et Charles) et M. FICHTHEIN, violons du Grand de Lyon. Ces messieurs donneront le premier de leurs CONCERTS GRATUITS

SAMEDI PROCHAIN, 29 du courant.

Il y a été réservé la grande salle de concert, un beau salon spécialement réservé pour les dames et les messieurs qui les accompagnent.

On trouvera au Pavillon, à toute heure, les meilleurs vins du Rhin importés par M. Bauer, d'excellentes liqueurs de [illegible] choix de la Havane et des glaces [illegible]. LOUIS D. BAUER, Propriétaire. 27 juin—6

Hôtel de la Grande Ile,

TENU PAR A. MARGOT JOLY.

Ce charmant établissement, qui a été entièrement remis à neuf, est ouvert au public. Bains de mer, excellente table, [illegible], promenades en voiture [illegible].

Le bateau St. Nicolas part tous les mercredis [illegible] [illegible] de [illegible] canal Harvey. [illegible] TITUS [illegible]

Hôtel du Croissant, A LA BAIE ST-LOUIS.

CET établissement sera ouvert le 15 juin, pour recevoir les pensionnaires. Les personnes qui désireraient des pensions pour [illegible] [illegible] Crescent Wharf.

Pointe Claire. Pointe Claire.

CET HOTEL EST OUVERT.

Pension, Par mois..........$25 00, A la semaine..........$7 00, Par jour..........$1 00.

[illegible] le vapeur "Rio Grande" [illegible] [illegible] T. J. McMAHON, Propriétaire.

RESTAURANT DE L'INDÉPENDANCE, 113 rue de la Levée, En face du marché aux légumes.

Dîner A. BROUET, CHARLES LEVY, SUCCESSEUR.

Chambres garnies [illegible] Prix modérés.

LA DOMINICA.

Confiserie, Pâtisserie, Glaces et Sorbets, LUNCH ET REPAS SUR COMMANDE.

BOUESSE. Angle Canal et Bourgogne, L. B. GASTINEL.

LE RESTAURANT BOUDRO,

A l'extrémité du [illegible] Pontchartrain [illegible]

DÉJEUNERS, DINERS ET SOUPERS.

ON y trouvera en outre [illegible] vins les plus fins du pays. Le [illegible] comfort désirable.

RESTAURANT ST-LOUIS. 73 & 77 RUE ST. LOUIS 73 & 77

Tenu par H. Barthe.

M. HENRI BARTHE [illegible]

HOTEL DE MANDEVILLE.

[illegible] ESTRADE.

RESTAURANT FRANÇAIS. RUE ROYALE, 34

Tenu par Philippe Forget, Successeur de LALPIN

[illegible] FORGET

RESTAURANT COSMOPOLITE

LOUIS CHAPLAIN, propriétaire. No 11 Rue Royale, entre Canal et Douane.

[illegible]

HOTEL FIJUX. 10, WAVERLEY PLACE — New York.

M. R. [illegible]

Confiserie des Remparts. VEUVE PAR MAN[illegible], Rue des Remparts et Bienville.

[illegible]

Confiserie-Restaurant, 231 RUE DE LA DOUANE 231, Entre Treme et Vilere.

M. R. ROUGIER a l'honneur de prévenir qu'il fera [illegible] [illegible] de premier ordre. 30 juin—6t

L. A. BELLANGER, F. DUMONTEIL, SUCCESSEUR, Coin Canal et Bourbon.

Confiseries! Pâtisseries! LUNCHS! SOUPERS! REPAS SUR COMMANDE.

M. F. DUMONTEIL a l'honneur de prévenir le public qu'il est devenu acquéreur de cet établissement à partir de ce jour. Il se chargera de [illegible] 16 avril—6m

PLUS DE MAUX DE DENTS E. RABASSE, Chirurgien-Dentiste.

Vient d'ouvrir son office à l'angle des rues St Pierre et Royale. ENTRÉE PAR LA RUE ST PIERRE. Il extrait les dents sans douleur—Heures de consultations de 9 h. à 5 h. 11 mai—1m PP

CONSERVEZ VOS DENTS J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN DENTISTE 198 RUE DU CANAL, entre Bourgogne et Remparts, où il exécute à ses clients scientifiquement toutes les opérations de l'art du dentiste. Consultations en français, en espagnol et en anglais. 10 mai—1PP

J. A. De HART DENTISTE.

17...............Dauphine...............17, Près Canal

Avis aux Grocers.

Café torréfié et moulu.

JE préviens ceux qui sont dans la nécessité de diminuer de griller et moudre du café que je viens de [illegible] par l'intérieur revenu, que je suis en mesure de [illegible] [illegible] V. E. SARRAZIN, No 90 Chartres, enc. Conti. 17 juin—1m

BLADON SPRINGS—Sources de Bladon, — Comté Choctaw, Alabama.

CET délicieux établissement de Bains est ouvert et prêt à recevoir les pensionnaires.

Nous prenons de plus l'attention des malades d'une manière toute spéciale sur cette eau qui guérit presque infailliblement de la diarrhée chronique, de la dyspepsie, des rhumatismes, des maladies de foie, des maladies des reins [illegible]

Prix de la pension...........$45 par semaine.

Des bateaux partent de Mobile tous les Mardis et Samedis [illegible] [illegible] JAMES CONNOR & CO. 30 mai—6t

Mr. l'Editeur de l'Abeille.

[illegible]

VICENTE T. PINTADO. Ascension, le 11 juin 1867.

L'ARROW TIE et les cercles en fer, patentés.

A vendre, au plus bas prix, par H. T. BARTLETT & R. W. RAYNE, Agences générales au No 61 de la rue Carondelet.

CES cercles sont les meilleurs [illegible] [illegible]

Déchard A. Landry, [illegible]


482454